

**Présents :** B. BELLET - D. BERTIN - I. BEUDARD - C. BONNEAU - S. BUFFET - F. DREYER - D. LELIEVRE - D. MOUILLE  
R. OIRY - S. LELOUP - F. DAVIS - F. LEAUTE

**Présidents de CD ou représentants :** J.R. CHEVALIER - C.GUYOMARCH - M. MENAGER

**Excusés :** V. GUILLET - L. DAVID - P. GAUDEMER - F. PELLOIN - F. OULAMI - C. BRESSON - X. FORTINEAU B. PUGNA -  
F. BARDY- M.A. AURIGNY - D. BERTIN- C. DAVID - L. PIRON - B. SIONNEAU -S. ROBERT

## 1- Infos du Président

### Championnat d'Europe par équipe :

Les Championnats d'Europe par équipes auront lieu à NANTES (salle de la TROCARDIERE à REZE), du 3 au 8/09/2019.

C'est une co-organisation entre la LIGUE et le COMITE 44.

2 réunions d'un Comité d'organisation (restreint) ont eu lieu, voici les grandes lignes des objectifs retenus :

- Fédérer des bénévoles et de futurs élus autour d'un évènement exceptionnel.
- Promouvoir notre discipline.
- Etre innovant pour moderniser notre discipline.
- Attirer un public nombreux, et remplir la salle.
- Attirer de nouveaux partenaires grâce à cet évènement.
- Créer une animation avec un club de supporters.
- Avoir une démarche éco-citoyenne.

Une présentation de l'organigramme est faite, et jointe au présent compte-rendu :

- Un appel à candidature afin de participer à l'évènement est lancé.
- Une information aux clubs aura lieu lors de notre Assemblée Générale, et il est souhaitable qu'elle soit aussi faite lors de l'AG de chaque Comité.
- Une conférence de presse organisée avec les institutionnels sera planifiée en Juin afin d'annoncer officiellement ces Championnats d'Europe.
- Nous rappelons que le Comité de la Sarthe organisera les Championnats de France individuels Seniors les 1-2-3 mars 2019, et nous les avons rencontrés afin d'échanger sur les possibles développements en collaboration (logistique de transports dans la Ligue, mise en avant conjointement des 2 évènements, vente de billets d'entrées à des tarifs cumulés promotionnels, etc...).

### Résultats financiers 2017 :

- Le résultat financier 2017 fait apparaître un excédent de 2 474 €.
- Ce résultat est positif grâce à des revenus exceptionnels de 12 545 € (revente d'un véhicule amorti, et les amendes)
- Compte tenu d'une baisse prévisionnelle de 800 licences, et aussi une baisse importante des aides de l'état (notamment une diminution de 25 % du CNDS) le budget prévisionnel 2018 a été revu, celui de 2019 en tiendra compte, et afin de compenser le manque de recettes une augmentation tarifaire apparaît inévitable.
- Les Comités présents demandent que le projet tarifaire leur soit communiqué avant le 5 mai afin d'étudier le leur.  
Leur demande est acceptée, une réunion de la commission finances sera programmée la semaine prochaine.
- Les documents comptables sont joints au présent compte-rendu.

### Présentation du PPR pour validation :

- Le Projet de Performance Régional (construit jusqu'en 2024), est une déclinaison du Projet Fédéral.
- Les différents Plans d'actions sont détaillés.
- Les documents font également apparaître la transversalité du projet (déclinaisons auprès des Comités et des Clubs).
- **Question** : faire apparaître les structures qui ont une activité participative au PPR.
- Les comités participeront nécessairement selon le tableau de présentation.  
**Le projet est voté à l'unanimité : 12 voix pour.**

### Validation des cadres de l'arbitrage :

- La proposition jointe est validée à l'unanimité.

### Suite de l'enquête sur le Championnat Régional Féminin :

- Ce projet de modifications ayant eu lieu en cours de la saison 2017/2018, il n'est pas possible réglementairement de modifier le nombre de niveaux et de montées et descentes (à savoir : PN/R1/R2).
- Le nombre d'équipes inscrites cette saison en R2 était de 12, il conviendra de tenir compte du nombre d'inscrits la saison prochaine pour établir le nombre de poules.
- La commission sportive Régionale devra pour 2019/2020 faire une proposition d'évolution du règlement de ce championnat régional féminin pour autoriser différentes formules pour le nombre de niveaux et de poules afin d'avoir un niveau et des poules le plus homogène possible selon le nombre d'équipes engagées chaque saison par exemple :
  - 1PN, 1R1, 2R2 comme aujourd'hui
  - 2 niveaux seulement (PN, R1) : 1PN, 1 ou 2 R1
  - 1PN, 1R1, 1 R2
  - Autres formules ?
- Concernant le championnat par équipes Régional, le choix de la journée (Samedi ou Dimanche) sera à indiquer sur la feuille d'inscription pour chaque équipe, et validé pour toute la saison. Il est demandé à CSR de tenir compte de ces choix pour établir autant que possible des poules le plus homogène possible avec les mêmes choix de journées.
- Une suggestion du Comité 49 serait une inscription en ligne pour toutes les compétitions individuelles (via SPID), et que la facturation serait effectuée par les Comités. Réponse est faite : la formule d'inscription de la Ligue pour les compétitions individuelles intègre déjà le paiement.

### Calendrier : Présentation du projet

- Compte tenu du démarrage tardif de la saison (calendrier Fédéral) 2018/2019 c'est-à-dire le 29/09/2018 :
  - Le championnat Régional débutera le 22/09/2018 (une réflexion est faite sur la difficulté des compositions d'équipes pour les clubs évoluant en National avec la règle des brulages).
  - Une demande d'inverser les titres par équipes et le Grand Prix des Pays de la Loire est prise en compte : 25 et 26/05/2019 titres par équipes, 15 et 16/06/2019 GPL.
  - La date de l'AG de la Ligue est fixée au 29/06/2019.

### Infos Fédérales

- 2 Candidats de la Ligue (G. CHARRIER et X. FORTINEAU) sont admis aux épreuves orales pour le concours de Professorat Sport, souhaitons leur la réussite à ce concours (phase d'admission fin juin).
- Le Président de la FFTT a demandé un vote de confiance concernant 2 membres du bureau en désaccord avec la politique de la Fédération, et a obtenu gain de cause (Guy LETROT, et J- René CHEVALIER ne feront plus parti du bureau).

- Une nouvelle augmentation de 2 € par licence va être soumise à la prochaine AG afin de financer le projet de refonte du système informatique Fédéral. Il s'agit aussi de donner des moyens à la FFTT car sa situation financière et sa trésorerie sont insuffisantes. Depuis 2012, le tarif de la licence n'a augmenté que de 1,30€. La Ligue demandera l'avis de chaque membre du Conseil de Ligue par mail afin que nos représentants puissent tenir compte de la tendance.
- se référer au PV du conseil fédéral en ligne sur le site FFTT pour les autres nombreux points traités (haut-niveau, finances, sportif...)

### Appel à candidature pour les places vacantes le la LIGUE

- Bruno BELLET rappelle que 4 places sont disponibles au sein du Conseil de Ligue, et surtout que des postes ne sont plus couverts : finances, équipements, arbitrage, voire une vice-présidence dans le cadre d'un aménagement de l'organigramme pour la fin du mandat. Par ailleurs, les deux départements 53, 72 sont insuffisamment engagés dans la vie de la ligue et des candidatures doivent émerger de leur part pour une meilleure représentativité. La plupart des réunions sont centralisées en 49, certaines peuvent se dérouler en proximité, ou en Visio.
- Cette situation pénalise quelques élus en charge de trop de travail, ne permet pas le développement de nos activités.
- A ce jour 2 candidats se sont manifestés :
  - Dominique DREYER (85)
  - Sébastien GILLET (44)

Une demande de cooptation est adoptée à l'unanimité dans l'immédiat, ils seront candidats lors de la prochaine AG.

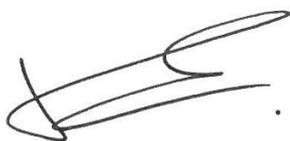
- Dans ce cadre la modification de l'organigramme est la suivante :  
Dominique DREYER sera à la commission Arbitrage  
Sébastien GILLET sera à la commission Sportive (Critérium Fédéral)

Par ailleurs Isabelle BEUDARD aura en charge la Commission d'Appel et l'Instance Régionale de Discipline.

Françoise DREYER participera à la Commission Championnat par équipes.

Fin d'activité de ce Conseil de Ligue 12h45.

Le Secrétaire général,



**René OIRY**

Le Président,



**Bruno BELLET**